

TABLEAU 2 : TOURNAGES - REDEVANCES DANS LES LIEUX PRESTIGIEUX DE LA VILLE DE PARIS

Films de cinéma et de télévision, courts métrages, documentaires, films et photos publicitaires...

Pour tout tournage la production doit s'acquitter d'un forfait journalier auquel s'ajoute le forfait par équipe

DIRECTION	FORFAIT JOURNALIER (8h - 19 h)				FORFAIT PAR EQUIPE	
	Lieu	Long métrage Fiction TV Film ou photo publicitaire	Court métrage Documentaire	Photo artistique (Hors publicité ou commerciale)	Long métrage Fiction TV Film ou photo publicitaire	Court métrage Documentaire
HOTEL DE VILLE	Grands salons (salons des Arcades, salles des fêtes)	3 000 €	500 €	85 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 800 € Plus de 50 personnes : 1 200 €	11 à 20 personnes : 200 € 21 à 50 personnes : 400 € Plus de 50 personnes : 600 €
HOTEL DE VILLE	Autres espaces	1 000 €	500 €	85 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 800 € Plus de 50 personnes : 1 200 €	11 à 20 personnes : 200 € 21 à 50 personnes : 400 € Plus de 50 personnes : 600 €
HOTEL DE LAUZUN	Hôtel de Lauzun	4 000 €	1300 €	85 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 800 € Plus de 50 personnes : 1 200 €	11 à 20 personnes : 200 € 21 à 50 personnes : 400 € Plus de 50 personnes : 600 €
	Cour extérieure uniquement	1 000 €	500 €	85 €		

FORFAIT JOURNALIER comprenant l'intervention d'un agent de la ville pour une équipe de tournage.

Tout dépassement horaire sera facturé 85 €/heure

Demi journée, journée de montage ou de démontage : - 50 % du forfait journalier.

STATIONNEMENT DES VEHICULES TECHNIQUES DANS LES ENCEINTES DES LIEUX DEPENDANT DE LA VILLE : véhicule technique et de jeu : 40 €/groupe électrogène, cantine, camion cuisine et barnum : 60 €.

EXONERATION : mise en valeur du patrimoine, film d'école, reportage.

La nuit, ainsi que les dimanches et jours fériés : + 50 % au forfait journalier.

Tarifs hors droits à l'image et droits d'auteur.